

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-86

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés :

Pour : 7

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir :

Secrétaire de séance : BOISSET Vincent

Objet VALIDATION DU DEVIS - REMPLACEMENT DES MENUISERIES DES APPARTEMENTS DE PALLON

Monsieur le Maire quitte la salle

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la commune s'est engagée dans un programme de rénovation énergétique des appartements de Pallon.

Monsieur le 1^{er} adjoint propose de valider le devis de la société MENUISERIE DU GUIL pour un montant de 5 528.39€ HT.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 005-210500583-20231211-202386-CC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du 1^{er} adjoint
Autorise le 1^{er} adjoint à signer le devis cité ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

